

LAURE DE VULPIAN ET THIERRY PRUNGNAUD. SILENCE TURQUOISE.  
RWANDA, 1992-1994. RESPONSABILITÉS DE L'ÉTAT FRANÇAIS DANS LE  
GÉNOCIDE DES TUTSI

[Rémi Korman](#)

De Boeck Supérieur | « [Afrique contemporaine](#) »

2012/4 n° 244 | pages 158 à 160

ISSN 0002-0478

ISBN 9782804176679

DOI 10.3917/afco.244.0158

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2012-4-page-158.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LAURE DE VULPIAN  
THIERRY PRUNGNAUD

# SILENCE TURQUOISE

Rwanda, 1992-1994  
Responsabilités de l'État français  
dans le génocide des Tutsi



L'ouvrage *Silence Turquoise* apporte une nouvelle contribution au débat sur les responsabilités françaises dans le génocide des Tutsi. S'appuyant sur le témoignage de Thierry Prunghaud, ancien membre du GIGN ayant participé à l'opération Turquoise au Rwanda à l'été 1994, mais aussi sur diverses publications<sup>25</sup> et archives déclassifiées ou divulguées<sup>26</sup>, Laure de Vulpian, journaliste à France Culture en charge de la rubrique judiciaire et auteure d'un précédent ouvrage remarqué sur le Rwanda<sup>27</sup>, propose une description claire des politiques et interventions militaires françaises au Rwanda de 1990 à 1994.

Écrit de façon didactique et sans la virulence souvent présente dans ce type d'investigation,

cet ouvrage est constitué d'une cinquantaine de billets<sup>28</sup> dans lesquels s'imbriquent les expériences rwandaises de Thierry Prunghaud en 1992 et 1994, un récit de l'opération Turquoise ainsi que les enquêtes menées par l'auteure au Rwanda. Celle-ci y a mené de nombreux entretiens journalistiques depuis 2004 et utilise pour son ouvrage, qui n'est pas à dimension scientifique, les travaux d'associations militantes et de journalistes ou chercheurs ayant travaillé sur le rôle de la France au Rwanda.

Laure de Vulpian revient aussi à de nombreuses reprises sur les procédures en cours en France qui concernent le Rwanda : l'enquête du juge Bruguière, puis du juge Trévidic, sur l'attentat commis le 6 avril 1994 contre l'avion du président Juvénal Habyarimana, mais aussi divers procès de presse, notamment ceux ayant concerné les journalistes Pierre Péan et Patrick de Saint-Exupéry. D'autres plaintes sont relatées dans l'ouvrage, comme celle de plusieurs hauts gradés français contre les auteurs du rapport Mucyo publié en 2008 qui dénonçait les responsabilités françaises dans le génocide en désignant nommément des responsables, ou encore la plainte déposée en 2005 au Tribunal aux armées

24. Don Quichotte, 2012.

25. Voir, par exemple, Patrick de Saint-Exupéry, *L'Inavouable. La France au Rwanda*, Les Arènes, 2004 ; Olivier Lanotte, *La France au Rwanda. 1990-1994*, Peter Lang, 2007.

26. Il s'agit en particulier des « archives Mitterrand ». Voir, sur ce

point, Raphaëlle Maison, « Que disent les "Archives de l'Élysée" ? », *Esprit*, 2010, n° 5, p. 135-159.

27. Sa rencontre avec le génocide s'est faite lors du procès de quatre Rwandais accusés de génocide par la Cour d'assises de Bruxelles en 2001. Voir Laure de Vulpian, *Rwanda : un génocide oublié ? Un*

*procès pour mémoire*, Complexe, 2004.

28. Ceux-ci sont partagés en quatre parties : le prologue, le récit, l'enquête et enfin l'épilogue. Si la forme du billet journalistique est simple à lire, elle rend compte de l'écriture en plusieurs temps et fait apparaître de nombreuses redites.

par six rescapés pour « complicité de génocide et complicité de crimes contre l'humanité ». Celle-ci concerne des faits de viols, mais aussi de complicité de militaires français avec les tueurs, notamment sur le site de Bisesero.

Considéré comme symbole de la résistance du génocide au Rwanda, ce lieu est aussi décrit dans l'ouvrage comme le révélateur de la véritable dimension « militaro-humanitaire » de l'opération Turquoise. La controverse distingue deux positions. Pour les uns, des rescapés Tutsi encore menacés, découverts à Bisesero par un détachement de l'opération Turquoise le 26 ou 27 juin 1994, n'auraient été secourus que le 30 juin 1994. Cet abandon aurait coûté la vie à près de mille d'entre eux pendant ces trois jours. Pour les autres, la hiérarchie militaire n'aurait pas été prévenue de cette découverte et le sauvetage des rescapés n'a pu commencer que le 30 juin 1994. La première version fut développée, tout d'abord, par le journaliste Patrick de Saint-Exupéry, puis reprise par de nombreux journalistes et militants dénonçant le rôle de la France dans le génocide. La seconde version se retrouve dans les écrits des « défenseurs » du rôle de la France : des militaires hauts gradés, certains journalistes tels que Pierre Péan<sup>29</sup>, mais aussi dans le rapport de la mission Quilès<sup>30</sup>.

Laure de Vulpian propose de son côté une micro-histoire précise de ce huis clos que fut l'opération Turquoise à Bisesero, et le témoignage de Thierry Prunghaud prend ici toute sa valeur. Celui-ci confirme la thèse de l'abandon des Tutsi par l'armée pendant ces trois jours, mais aussi, de façon générale, le désintérêt pour le rôle humanitaire de Turquoise au début des opérations. Car loin d'avoir été une simple opération humanitaire, Turquoise visait de fait à sauvegarder la légitimité du régime en place plus qu'à arrêter le génocide. D'autres faits connus sont rappelés : l'idéologie anti-FPR présente chez de nombreux responsables politiques et militaires français avant et après 1994, la confusion qui en résulte pour les troupes de l'opération Turquoise sur l'identité des coupables et des victimes ou encore la collaboration sur le terrain avec les autorités locales « légitimes » qui venaient pourtant d'organiser le génocide. Enfin, Laure de Vulpian propose de nouvelles analyses sur l'existence d'une « opération grise » ayant visé à exfiltrer des militaires français cachés au Rwanda depuis le retrait des troupes de l'opération Amaryllis en avril 1994.

Il y a fort à parier que cet ouvrage, qui ne fait pourtant qu'approfondir des faits connus des initiés, engendrera une nouvelle polémique. Son intérêt réside en grande partie, bien que n'étant pas inédit<sup>31</sup>, dans le récit de Thierry Prunghaud, qui donne une description précise des événements de Bisesero mais aussi des conditions matérielles et logistiques de l'opération Turquoise.

**29.** Pierre Péan, *Noires fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990/1994*, Fayard/Mille et une nuits, 2005.

**30.** La différence d'intérêt pour l'affaire Bisesero est flagrante entre le rapport officiel de la mission Quilès et les travaux militants sur le rôle de la

France au Rwanda, tels ceux de la Commission d'enquête citoyenne (CEC). Voir Laure Coret et Laure Verschave, *L'horreur qui nous prend au visage : l'État français et le génocide*, Karthala, 2005.

**31.** Par exemple, Jean-François Dupaquier, « Là-haut sur la colline de

Bisesero », *XXI*, printemps 2010, n° 10, p. 30-39. Plusieurs extraits d'interviews de Thierry Prunghaud furent aussi diffusés par France Culture, le 22 avril 2005 dans des émissions de Laure de Vulpian.

Les photos présentées dans l'ouvrage rappellent aussi l'importance des archives personnelles des militaires pour comprendre le déroulement des opérations<sup>32</sup>.

Cependant, on pourra regretter plusieurs points. Tout d'abord, un certain survol de questions complexes telles que la définition du concept d'ethnie ou la description de l'histoire précoloniale et coloniale. Ensuite, la présence de cartes relatives à l'opération Turquoise aurait permis une compréhension un peu plus claire des événements décrits à Biseseo.

Surtout, cette enquête reste un travail journalistique d'investigation qui tend à réduire la complexité de l'opération Turquoise à sa dimension cachée<sup>33</sup> ou aux faits qui seraient qualifiables pénalement, quitte à laisser de côté l'histoire complexe de ces trois mois d'opérations, qui ont impliqué 2 500 hommes et concerné près d'un tiers du territoire rwandais. **Rémi Korman**<sup>34</sup>

**32.** On mentionnera, par exemple, une photo des « bouts de papiers » donnés par des sauveurs Hutu indiquant des cachettes de Tutsi pendant le génocide, qui permirent aux militaires français de sauver un grand nombre de vies pendant le génocide.

**33.** Le titre de l'ouvrage (*Silence Turquoise*) et le vocabulaire utilisé

pour la quatrième de couverture (« révélations, impostures, zones d'ombres, mystification ») insistent d'ailleurs sur cette dimension supposée cachée de l'histoire du génocide.

**34.** Rémi Korman est doctorant en histoire au centre de recherches historiques (CRH) de l'EHESS. Il étudie l'histoire des mémoriaux du

génocide des Tutsi. Ses recherches portent notamment sur les pratiques d'« inhumation en dignité » effectuées après 1994 et sur les enquêtes visant à repérer les sites du génocide.